



L'animation, engagement volontaire et action professionnelle

«
• Éducation populaire et animation socioculturelle che-
• minent côte à côte depuis longtemps dans l'histoire
• de France. D'abord militante et engagée, l'action s'est
• peu à peu structurée et professionnalisée pour donner
• naissance à la fois à un champ (branche profession-
• nelle et fonction publique) ainsi qu'à une filière de
• diplômes qui font référence à l'Éducation populaire.
• Mais force est de constater que le vocable animation,
• animatrice, animateur révèle toujours une confusion :
• les diplômés issus de la logique du volontariat (BAFA
• et BAFD) rivalisent souvent avec un titre ou diplôme
• professionnel lorsqu'il s'agit de l'encadrement des en-
• fants ou des jeunes.
• De leur côté, les colonies de vacances se sont trans-
• formées, les acteurs aussi, tout en conservant leurs
• objectifs éducatifs. L'actualité du début d'année 2020
• et le besoin de vacances collectives qui en résulte pour
• l'été, nous montrent, une fois encore, qu'elles sont plus
• nécessaires que jamais. Les surveillants sont devenus
• des moniteurs, puis des animateurs. Du militantisme
• pur, ils sont aujourd'hui des animateurs occasionnels,
• engagés aux côtés de professionnels. Ni vraiment sala-
• riés, ni vraiment bénévoles, ils ne sont pourtant pas
• reconnus comme volontaires.
• À l'heure où l'engagement des jeunes est réinterrogé
• et sollicité, considérer la valeur intrinsèque que porte
• l'engagement de la personne ; reconnaître le principe
• de la contribution à une action éducative d'intérêt gé-
• néral ; identifier et valoriser la prise de responsabilités
• éducatives et sociales, la contribution au lien social ;
• dire que cela contribue à la formation de la personne,
• du citoyen sont autant de positionnements et d'atten-
• dus largement partagés au sein des mouvements d'Édu-
• cation populaire et du secteur associatif qui méritent
• d'être rappelés.
• Il est donc pour les Ceméa toujours d'actualité de faire
• reconnaître un statut pour le volontariat dans les ac-

Pour une société de l'engagement

cueils collectifs de mineurs ; un statut en cohérence avec le sens du volontariat tel que les Ceméa l'ont redéfini : le volontariat comme une forme d'activité humaine, pas comme une variable d'ajustement pour l'emploi.

L'animation professionnelle, quant à elle, doit prendre toute sa place dans un paysage de plus en plus varié et complexe. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause l'intervention des « volontaires » dans l'animation, ils restent une richesse essentielle, qui s'ancre dans l'histoire de l'Éducation populaire et garde toute sa pertinence, mais elle ne peut, seule, répondre aux besoins actuels de l'animation.

De son côté l'Éducation nationale ouvre une filière en « voie directe » avec la création du Bac professionnel « Animation - Enfance et personnes âgées ». Si les Ceméa peuvent saluer ce nouveau venu dans le paysage, puisqu'il devrait permettre à des jeunes d'accéder directement au métier, il est possible de s'interroger sur la légitimité de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur et la Recherche à former à l'Éducation populaire dont les objectifs sont l'émancipation et la transformation sociale. Il y a là un enjeu politique et stratégique de première importance pour l'avenir de l'Éducation populaire en tant que mode d'action et d'intervention dans la société.

Il faut promouvoir cette singularité nationale afin que les organisations issues de ce champ historique de l'Éducation populaire, gardent ce rôle déterminant de corps intermédiaires qui, l'actualité le rappelle, sont essentiels à la vie démocratique.

■ Une équipe renforcée et en mutation, mais toujours centrée sur des chantiers essentiels

L'équipe du secteur Animation des Ceméa, après quelques mois de fonctionnement s'appuyant sur deux personnes, a accueilli un troisième membre. Ce nouveau poste au sein du secteur s'est créé à partir de l'évolution des besoins identifiés, notamment la place grandissante du numérique dans la gestion quotidienne de l'activité du réseau et des contraintes de la démarche qualité. Le choix d'un profil hybride d'un animateur-formateur/administrateur logiciel a permis d'être au plus près des problématiques du réseau (et de son animation) qui sont souvent très pragmatiques et pratiques (question de secrétariat, problèmes liés aux écritures comptables, questions liées à l'organisation pédagogique, besoin d'aide à l'utilisation courante...), tout en fluidifiant le traitement des demandes et en réduisant les sollicitations du service informatique.

L'animation au cœur d'un logiciel de gestion de l'activité

Depuis 2017, les Ceméa ont entamé une transformation numérique importante. L'un de ces gros chantiers est le web-logiciel de Gestion en Réseau de l'Activité et de la Formation (GRAF). Après la définition des besoins, de nombreux groupes constitués de membres du réseau ont travaillé à la définition des processus qui ont conduit à la première version du logiciel. Celle-ci a permis, à partir d'ajustements constants durant un an et demi, de gérer l'activité de l'animation volontaire.

L'année 2019 a été riche en points de travail liés à l'évolution de ce secteur d'activité et aux réformes de la formation professionnelle. Ceux-ci ont eu un impact sur le développement du logiciel, notamment sur l'intégration de la formation professionnelle qualifiante et la mise en place de processus permettant de répondre aux obligations qualité des organismes de formation.

L'intégration de la formation professionnelle qualifiante a amené à travailler avec le réseau afin de mutualiser les pratiques et de définir des processus communs. Il s'agissait de créer un outil qui soit suffisamment ouvert pour répondre à la multitude de situations rencontrées (règles différentes d'une région

à l'autre, obligations et contraintes différentes dans la mise en œuvre des formations qualifiantes de l'animation et des parcours de formation du travail social...) et suffisamment rigoureux pour répondre à des obligations de qualité.

À partir de juin 2019, de nombreux tests ont été réalisés pour permettre une première formation de responsables de formation et de secrétariats régionaux. Cette formation a eu lieu en fin d'année à Poitiers, elle a réuni plus d'une trentaine de personnes. Elle a également été l'occasion de tester le logiciel sur un échantillon d'utilisateurs et d'utilisatrices représentatifs. Cette phase de test « grandeur nature » a permis de faire remonter un certain nombre de bogues et d'affiner l'outil. Ce processus a conduit à la possibilité d'intégrer la gestion de la formation professionnelle qualifiante à l'animation dès janvier 2020.

Ce déploiement a été mené en étroite collaboration avec le travail sur la qualité pour obtenir la certification QUALIOPI. En effet, l'objectif principal est d'avoir un maximum de démarches et d'informations obligatoires dans les processus « qualité » déjà intégrés à GRAF, afin de réduire au maximum l'impact administratif de cette nouvelle certification sur les Associations territoriales du réseau Ceméa.

À Mayotte, un lieu d'accueil et d'écoute

Mayotte, île de l'archipel des Comores, est depuis 2011 un tout jeune département français. C'est un territoire sur lequel la culture traditionnelle occupe une place prépondérante. Ainsi, la jeunesse de Mayotte construit actuellement son identité dans un contexte où s'entremêlent les valeurs traditionnelles et celles de la République française. Le manque de structures socioculturelles et médico-sociales sur le territoire a poussé les Ceméa de Mayotte à mettre en œuvre des actions directement en lien avec les publics, notamment les jeunes et des familles. Depuis 2015, l'Association territoriale des Ceméa de Mayotte gère un Point Accueil et Écoute Jeunes (Paej) pour les jeunes de 12 à 25 ans en rupture ou en risque de rupture, et leur entourage familial et social. La prise en charge est souple, dans la mesure où le dispositif fonctionne sur les principes de libre adhésion, d'accueil inconditionnel, de confidentialité, d'anonymat et de gratuité. Ce lieu d'accueil de proximité, désinstitutionnalisé, permet aux jeunes et aux familles d'échanger avec des professionnels de manière libre et non stigmatisante. Les Ceméa interviennent là où le lien social risque de se rompre. Par cet investissement et cet engagement auprès de chaque jeune ou chaque parent, la rencontre devient possible. La rencontre, le lien, sont les principaux outils de travail. Le rôle des Ceméa est essentiel pour créer des ponts entre le jeune, sa famille et ses valeurs, et les institutions. (voir aussi p. 59).



La démarche qualité : un enjeu essentiel pour l'organisme de formation

La loi du 5 septembre 2018 instaure l'obligation de certification pour tous les prestataires proposant des actions de formation. Les Ceméa ont donc travaillé à leur mise en conformité. En 2019, le secteur animation en lien avec la direction pédagogique nationale, a largement contribué aux travaux de la « démarche qualité » en vue de cette certification. Cette année, les objectifs fixés par ce chantier de réflexion et d'action étaient de préparer les Associations territoriales des Ceméa à se mettre en conformité pour obtenir cette certification qualité (le label « Qualiopi »). L'ensemble des Associations territoriales sont concernées puisque la certification est nécessaire pour pérenniser l'activité.

En prenant appui sur l'expérience vécue par quelques Associations territoriales et leur démarche de labellisation, a été fixé un cadre d'action en plusieurs étapes. Là encore, un collectif a été créé. Il s'est approprié le référentiel national qualité qui comporte sept critères répartis en trente-deux indicateurs. Ces indicateurs concernent en priorité les modalités de conception et de réalisation d'une prestation de formation. Le collectif a rédigé des procédures qualité pour chaque indicateur. Il appartient désormais aux Associations territoriales de s'approprier ces procédures, pour préparer les audits de 2020.

Les équipes pédagogiques et administratives ont été sollicitées et sensibilisées aux enjeux de la démarche. Ce travail s'est déroulé parallèlement à l'évolution du logiciel de gestion de l'activité (GRAF) vers une version 2.0 intégrant les processus des formations professionnelles qualifiantes. Cette évolution sera essentielle pour accompagner cette démarche.

Un soutien au réseau des Associations territoriales

Au-delà de l'accompagnement du développement du logiciel de gestion d'activité (GRAF) auquel le secteur a consacré beaucoup de temps cette année, l'équipe nationale du secteur Animation a soutenu plusieurs projets régionaux ou territoriaux.

Parmi eux, on peut souligner le projet des Ceméa de Polynésie qui souhaitent conduire leur première formation professionnelle, une formation BPJEPS, à l'automne 2020. Le secteur animation a apporté un appui sur le projet et l'habilitation de la formation (contribution à l'écriture du projet, note d'opportunité, ruban pédagogique, modalités de certification, communication vers la tutelle, les employeurs et les financeurs...). La conduite de la formation revient à l'Association territoriale de Polynésie et doit reposer sur des intervenants du territoire en bénéficiant des apports de compétences du réseau national des Ceméa. Pour les Ceméa de Polynésie, il est essentiel que cette formation ne soit par « hors sol », il s'agit bien d'un BPJEPS organisé en fonction des spécificités du territoire pour répondre aux besoins et aux attentes exprimés par les collectivités et les institutions du pays. Certaines semaines de formation intégreront des événements locaux : le Festival international du film d'éducation (FIFE) ou des journées d'étude par exemple. Dans ce cas, des personnes ressources de l'hexagone pourront venir en appui.

Dans le cadre du déploiement du logiciel de gestion d'activité, d'autres Associations territoriales d'Outre-mer ont bénéficié du soutien du secteur. Ainsi, une formation spécifique et un accompagnement à l'utilisation du logiciel a eu lieu à Mayotte pour les collègues de Mayotte et de la Réunion. Elle a réuni une dizaine de personnes durant une semaine, en septembre 2019. Cette formation a permis à la fois de s'approprier l'outil, de le confronter aux spécificités des Associations territoriales et de faire réseau pour les permanents de la zone Océan Indien.

Plus largement, l'équipe du secteur a accompagné de nombreuses demandes du réseau et assuré une veille politique et réglementaire tout au long de l'année.



Le jeu, un révélateur du lien social

Les jeux sont le creuset dans lequel se forge peu à peu l'expérience émotive et symbolique de la culture enfantine qui se prolongera dans la culture adulte. Le jeu est un apprentissage social, une initiation aux subtilités relationnelles. Son rôle est ici semblable à celui des pratiques rituelles et cérémonielles qui poussent les individus à s'approprier des répertoires d'action et de sentiments caractéristiques de leur culture d'appartenance.

Pierre Parlebas
VEN N° 575 - Juillet 2019



Jeux et clés de lecture du monde

Le jeu est une sorte de « conte agi » qui plonge ses racines dans un terroir et qui donne des clés de lecture pour mieux comprendre le monde dans lequel on vit. C'est une sorte de miroir de la société et de ses grands enjeux humains, que sa mise en action va contribuer à illustrer. Cette activité globale ne peut être réduite à des compétences purement physiologiques ; le jeu sollicite bien d'autres facteurs psychologiques et relationnels. Il nécessite un décodage de l'environnement et du comportement des autres joueurs, parfois une prise en compte du hasard...

Pierre Parlebas, Olivier Ivanoff, Guy Manneux
VEN N° 575 - Juillet 2019

À table...

Les repas partagés sont de formidables moments d'éducation, dans lesquels les adultes jouent un rôle d'accompagnement essentiel. Mais pour apprendre, il est nécessaire d'éviter un entre-soi, des situations répétitives et cloisonnées dans lesquelles rien ne vient perturber les habitudes et les repères et qui peuvent amener à assimiler poisson et panure ou pomme et golden.

Olivier Ivanoff
VEN N° 573- Janvier 2019



Le groupe

Le groupe est indispensable à l'enfant, non seulement pour son apprentissage social, mais pour le **DÉVELOPPEMENT** de sa personnalité et pour la **conscience** qu'il peut en prendre... en y prenant une place, un rôle déterminé, en se différenciant des autres, en les acceptant comme **ARBITRE** de ses exploits ou de ses défaillances, bref, en faisant parmi eux figure d'individu **distinct** qui a son **honneur** à lui et dont, par la suite, l'autonomie ne doit pas être **MÉCONNUE**.

— Herli Wollon



— Pour l'Éducation nouvelle, **LE GROUPE** est l'entité principale qui permet de construire le lien entre l'individu et le collectif. Cet ensemble hétérogène et restreint d'individus, est essentiel aux interactions et à la construction des savoirs, savoirs être et savoirs faire. En Éducation nouvelle, l'attention est portée sur l'engagement du groupe à s'organiser, à être respectueux de la place de chacun.e et à se réguler. C'est à partir du ou des groupes que se créent du commun et du collectif.

Pour l'Éducation nouvelle, l'action s'inscrit dans le mouvement des contextes historiques, politiques, culturels et sociaux, indissociables des individus et des milieux. Chacun.e a la capacité de s'approprier, d'agir et de transformer le réel pour ne pas le subir. C'est par ce mouvement que l'Éducation nouvelle sera toujours nouvelle.



■ L'animation volontaire, un engagement citoyen pour les jeunes

Depuis plus de 10 ans, les associations de jeunesse et d'Éducation populaire militent pour la création d'un statut du « volontariat de l'animation ». En 2019, il n'est toujours pas reconnu même s'il existe différents dispositifs proches en France et en Europe. Les Accueils Collectifs de Mineurs représentent pour les enfants et les adolescents une aventure incontournable. C'est une expérience qui contribue à leur développement au même titre que d'autres temps d'éducation. Ces vacances collectives ne peuvent exister sans l'apport indispensable des animateurs volontaires, ils doivent y faire valoir leur complémentarité avec l'ensemble des acteurs éducatifs. Ce secteur est aussi un lieu d'apprentissage et de découverte pour les animateurs volontaires, individus acteurs de leur parcours et de leur engagement pour la société hors de toute logique marchande. Le sens de l'action est l'action elle-même. Les Ceméa, avec leurs partenaires associatifs et institutionnels européens ont travaillé pour qu'un passeport européen pour l'animation volontaire existe, soit reconnu et valorisé. Les Ceméa maintiennent donc leur position depuis longtemps : ils revendiquent un statut du volontariat dans l'animation, comme un des éléments constitutifs d'un dispositif d'éducation globale.

Promouvoir le volontariat, le droit aux vacances et les temps libérés

Le travail se poursuit en 2019 !

Dans le cadre de la reconnaissance du sens éducatif des temps libérés, du droit effectif aux loisirs, aux vacances et au départ pour tous, de la lutte contre la marchandisation des vacances et des loisirs, le secteur Animation des Ceméa a continué de développer les relations partenariales avec différents acteurs organisateurs, CE..., soucieux de construire de nouvelles formes d'échanges et/ou de services pour leurs ayants droits. Les Ceméa ont participé aux journées d'études de l'UNAT et aux bilans des ACM. Ils ont également développé un partenariat en Occitanie avec l'UNOSEL (groupement d'organisateur), sur les formations BAFD.

L'ANIMATION VOLONTAIRE EN CHIFFRES

PLUS DE 16 200 ANIMATEUR-RICE-S ET DIRECTEUR-RICE-S FORMÉ-E-S À L'ANIMATION VOLONTAIRE DANS 1 136 STAGES CORRESPONDANT À 118 428 JOURNÉES STAGIAIRES

Formation générale BAFA, 8 492 stagiaires accueillis
(397 stages, 67 936 de journées stagiaires)

Approfondissement BAFA, 5 377 stagiaires accueillis
(536 stages, 32 262 de journées stagiaires)

Qualification BAFA, 646 stagiaires accueillis
(44 stages, 5 168 de journées stagiaires)

Formation générale BAFD, 970 stagiaires accueillis
(83 stages, 8 730 journées stagiaires)

Approfondissement BAFD, 722 stagiaires accueillis
(67 stages, 4 332 journées stagiaires)

Des activités de découverte d'expression plastique pour les animateurs d'ACM

Suite au constat de la « pauvreté » des activités proposées dans les structures ACM (beaucoup de consommation) alors que le milieu proche est rarement exploité, la DRDJS PACA a proposé aux Ceméa de co-animer une formation pour les animateurs et animatrices du territoire. La formation s'est déroulée en trois temps : des activités de découverte d'expression plastique sont proposées aux stagiaires tout au long d'une première ballade (deux stages différents ont été réalisés en milieu urbain et en milieu rural), suivi d'une phase de socialisation, d'inventaires de possibles. Les stagiaires ont élaboré et réalisé ensuite un projet seuls ou en petit groupe induit par la ballade, et ont préparé un projet « inter-stage » afin de réinvestir la formation dans leur structure (formation d'animateurs, projets d'enfants...). Le troisième temps a été consacré à la mutualisation des fruits de chaque expérimentation au sein des structures et en complément de formation en fonction des besoins.



Les vacances collectives des enfants, des familles, le tourisme social sont des défis majeurs pour la vie démocratique et le vivre ensemble. Dans ce cadre, le statut du volontariat dans l'animation concerne de fait l'ensemble des militants, tous secteurs confondus et doit intégrer une dimension européenne.

Le travail entamé en 2018 a été poursuivi dans le cadre d'un groupe de travail de la JPA. Il vise à produire un argumentaire, étayé juridiquement et politiquement. C'est un véritable enjeu de citoyenneté, les accueils collectifs offrent à des volontaires un espace d'engagement, des prises de responsabilités éducatives et sociales. Il constitue un apprentissage utile à leur vie de citoyen·ne. C'est un élément de formation tout au long de la vie.

Comme l'an passé, la présence politique en ce qui concerne le droit aux vacances s'est traduite par la participation active des Ceméa à la campagne « Quel projet pour les centres de loisirs et les colonies de vacances ? ». Le groupe de travail s'est réuni régulièrement tout au long de l'année. L'engagement des Ceméa dans les instances de la JPA a permis de réaliser le numéro du « spécial directeur 2019 » dans une démarche de collaboration solidaire.

En 2019, les Ceméa ont contribué et nourri le débat sur les effets de la marchandisation des loisirs. Les Ceméa ont la responsabilité d'ouvrir des espaces de concertation, de confrontation, d'élaboration d'alternatives à la marchandisation de l'éducation, et donc des loisirs ; pour soutenir l'état d'esprit du volontariat de l'animation : c'est dans ce cadre que les Ceméa projettent de

travailler sur la reconnaissance par open badge de cette spécificité : à l'interne de l'association a ainsi été testé un badge « directeur·rice·s de stage », validant le parcours et la formation des intéressé·e·s. Puis, en associant les acteurs du CNAJEP, les Ceméa sont en réflexion pour son développement à travers la mise en place d'un badge « animateur·rice d'Éducation populaire » visant à reconnaître et valoriser des pratiques référées à l'Éducation populaire.

La valorisation des personnes par badges numériques ouverts se développe dans divers champs de l'éducation et de l'apprentissage, à l'échelle nationale et européenne. Ces expériences sont un appui pour s'approprier cette forme de valorisation concernant les actions des Ceméa, l'engagement, les expériences européennes, le militantisme... notamment le volontariat de l'animation. Il s'agit de poursuivre le travail actuellement réalisé sur les badges « Éducation Aux Écrans » et l'élargir à ce champ d'activité. Ce travail se poursuivra en 2020.

Par ailleurs, le développement et l'accès à Yakamédia, la médiathèque numérique de ressources multimédias des Ceméa, constitue un élément structurant supplémentaire du plan d'action en faveur des ACM et de la qualité des accueils, mené par l'association dans son ensemble.



ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

L'alimentation, un enjeu majeur

Les repas en stage BAFA est un moment où se joue tout à la fois une manière d'être ensemble, de prendre soin de soi, de reconnaître l'autre, les autres, de faire vivre l'articulation individus/groupe, de prendre conscience des choix d'alimentation que l'on souhaite faire, de leur impact sur le groupe en présence et sur un modèle de société.

Accueillant un large public de jeunes adultes ayant des pratiques alimentaires variées et parfois très désordonnées, des équipes des Ceméa PACA se sont engagées à mettre en place des expérimentations autour des repas en stages BAFA, en y incluant les stagiaires et parfois les équipes d'accueil des maisons : compositions des menus permettant de prendre en compte les habitudes alimentaires sans stigmatiser les convives ni individualiser les plats, recherche de circuits locaux d'approvisionnement, participation des stagiaires à la fabrication des repas, à l'organisation des espaces de transformation et de consommation, à l'analyse des coûts, restes, déchets, effets produits sur le groupe et les personnes. Des temps d'échanges réguliers aident au repérage et à la prise de distance avec les modes de consommation, les enjeux sanitaires, affectifs, sociaux... Il s'agit donc de redonner une place importante aux activités autour de l'alimentation auprès des stagiaires, d'abord pour eux-mêmes et de les outiller pour envisager leur rôle éducatif auprès d'enfants. Ces expérimentations ont lieu lors des stages en internat, en gestion libre dans un premier temps (une série d'expériences a pu avoir lieu avec une équipe permanente d'un centre d'accueil) et lors des stages en demi-pension.



Sécurité et bon sens

La sécurité est un apprentissage, qui passe par la perception, la compréhension et la prévention des risques. Si elle a pour but premier de protéger, elle relève aussi de l'acte éducatif et pour cela doit être porteuse de sens.

Olivier Ivanoff
VEN N° 575 - Juillet 2019

■ Les Ceméa, engagés dans l'organisation d'accueils collectifs de mineurs ou projets d'animation locale



Les Ceméa, dans une dynamique de développement local et en lien avec leurs actions de formation d'animateurs et d'animatrices, sont de plus en plus engagés directement avec les publics enfants et jeunes, notamment en Outre-mer. Ces actions se construisent en partenariat étroit avec les collectivités locales et d'autres associations. Ce sont également des espaces d'expérimentation et de recherche action.

Des Centres de Vacances et de Loisirs et des CLSH petites vacances, en Polynésie

Chaque année, les Ceméa de Polynésie élaborent leur programme de séjours de loisirs éducatifs destinés aux enfants âgés de 3 à 17 ans durant les périodes de vacances de juillet et de décembre. Les C.V.L sont des lieux d'épanouissement et de construction de l'identité de l'enfant. Ils offrent aussi l'opportunité pour bon nombre d'enfants de retrouver un rythme naturel et réparateur, de bien et mieux manger, de vivre ensemble, de se socialiser dans le respect des différences. La dimension « découverte et dépaysement » prend tout son sens dans cette période de vacances. La qualité des projets pédagogiques est une priorité, ils doivent faire preuve de réflexion et d'adaptation. Les activités y sont diverses et variées, dépendant de l'implantation du séjour, du projet pédagogique et de l'équipe d'animation. Voici quelques exemples de centres réalisés.

Le CLSH AHUTORU

Un CLSH a été organisé pour 105 enfants de la commune d'Arue à l'école d'Ahutoru. L'encadrement a été assuré par 15 animateurs et animatrices originaires également de la commune et formés par les Ceméa. Ce projet résulte d'un partenariat de qualité construit progressivement. Cette expérience sera à reconduire pour les prochaines vacances, en 2020.

Le CLSH HITIVAINUI

Deux centres de loisirs ont vu le jour à l'école Hitivainui pour un total de 145 enfants âgés de 3 à 13 ans en juillet et en décembre. Les activités proposées restent très appréciées, notamment pour leur diversité artistique, culturelle et sportive. Les parents sont de plus en plus visibles sur le centre et s'intéressent toujours davantage aux activités et sorties proposées. Les spectacles organisés en fin de centre ont donné la possibilité aux enfants de valoriser tout l'effort consenti sur la durée du séjour. Ils permettent également la rencontre festive, dans un cadre chaleureux où les enfants sont mis en avant.

Deux centres à RANGIROA

Un CLSH pour les enfants de Tiputa et une colonie ont été organisés sur l'atoll pour permettre tout d'abord aux stagiaires formés par les Ceméa, de poursuivre leur cursus et dynamique de formation BAFA. Ce projet a permis également d'accueillir et de faire vivre aux enfants de l'atoll des vacances enrichissantes bien différentes de leur quotidien. L'accès aux loisirs éducatifs reste bien limité dans les îles ; il aura fallu convaincre aussi les familles qui appréhendent toujours la nouveauté. Enfin 45 petits de la commune se sont joints pour la journée aux enfants de la colonie qui venaient essentiellement de Tahiti. Cette expérience a favorisé le brassage entre enfants mais aussi dans l'encadrement.

Le CLSH MURIAVAI

À l'initiative de la mairie du Punaauia et dans la continuité des actions dans la commune (ACS, PAP) deux CLSH ont été mis en place à l'intention des enfants des quartiers prioritaires principalement. En plus de proposer des activités éducatives et culturelles, ces deux centres ont également pour vocation de faire revivre la maison de quartier de Muriavaï fraîchement rénovée.

Les Ceméa de Polynésie ont organisé 8 centres de vacances et de loisirs en 2019, dont 7 Centres de Loisirs Sans Hébergement et 1 colonie. Ces 8 séjours ont nécessité l'engagement de 97 personnes mobilisées pour l'encadrement de 503 participants durant un total de 113 jours.

Trois bases de loisirs en Pays de la Loire

Les bases de mini-camps sont pensées comme des espaces permettant de vivre d'autres projets pédagogiques que ceux vécus dans les structures « classiques » permanentes. L'organisation de la vie quotidienne, la prise en compte du rythme de chacun, et la découverte du milieu en sont les objectifs principaux. Les Ceméa sont convaincus que ces expériences participent à l'éducation de futurs adultes soucieux de l'environnement, de leur alimentation, et de leur capacité à s'organiser collectivement. Un animateur ou une animatrice responsable de la base accueille et propose ses compétences pour accompagner les groupes dans la découverte de ce nouvel environnement (faune, flore, construction de cabanes, prise en main des activités...). Un large choix pédagogique (activités manuelles, atelier bois, cannes à pêche, jeux extérieurs) et de cuisine (vaisselles, four, plaques, réfrigérateurs) est mis à disposition pour faciliter l'organisation des mini-séjours des structures qui y viennent. Les Ceméa souhaitent que les contacts avec le réseau des agriculteurs du territoire favorisent une alimentation locale et la rencontre avec le monde paysan. Pour profiter de l'environnement de manière sereine, l'accueil est limité à 40 enfants. Les conditions d'accueil comprennent l'ensemble de l'accompagnement pédagogique. Celui-ci se décline au travers de la mise à disposition de matériel (jeux, activités manuelles, ...) et de cuisine ainsi que la présence d'un animateur ou d'une animatrice ressource cinq jours par semaine.



Un terrain d'aventure en juillet au cœur d'un quartier d'Angers

Les Ceméa Pays de la Loire et le centre Jacques Tati ont expérimenté un des premiers Terrains d'Aventure en France depuis plus de 10 ans. Le quartier de Belle-Beille à Angers fait partie des 1300 quartiers inscrits en politique de la ville. Une Opération de Rénovation Urbaine (ORU) est en cours dans le quartier, provoquant destruction de bâtiments et relogements d'habitant.e.s. D'expérimentation en échanges, le projet a vu le jour et a été mis en place à l'été 2019.

L'idée de l'animation que l'équipe des Ceméa souhaitait défendre avec le Terrain d'Aventure est la pratique de l'activité libre. Ce point-là semblait d'autant plus important qu'un cadre rigide peut-être une des raisons qui empêche les enfants de fréquenter ces structures classiques de loisirs. Pour ce faire, l'équipe a posé la libre circulation comme un des fondements du cadre. C'est-à-dire que l'ensemble du public pouvait aller et venir comme il le souhaitait, adulte comme enfant, à l'inverse d'un ALSH où les enfants doivent être déposés à une heure précise pour ne pouvoir repartir qu'à une certaine heure. Un deuxième aspect permettant la libre activité était l'absence de programme. Les personnes fréquentant le lieu pouvaient y venir faire la sieste, manger, construire, jouer, etc.

Le champ des possibles au sein du Terrain d'Aventure était ainsi complètement ouvert, chacun.e était libre de construire ce qui lui passait dans la tête, les animateurs et animatrices n'étant là que pour faire découvrir le maniement des outils ainsi que pour conseiller sur des techniques de construction. Au-delà de ces fondements, il y a de la liberté dans une organisation collective et des règles négociées. Il ne s'agit pas d'activité, en ce sens que ce qui est réalisé n'est ni un passe-temps, ni un loisir demandé et programmé, mais une réponse à des besoins ou à des problèmes partagés.

Kaweni, l'éducation populaire en action, à Mayotte

Sollicitée par des associations et les pouvoirs publics en 2016 pour accompagner des associations, l'équipe des Ceméa de Mayotte s'est investie plus durablement. Il y a d'abord eu les animations dans les bangas, des formations pour les bénévoles, un travail d'accompagnement de jeunes en situation fragile. Au fil de ces 4 années le projet s'est structuré avec une équipe d'animation composée de bénévoles et volontaires, accompagnés par l'équipe Ceméa, puis une permanence du PAEJ et une deuxième en 2019 le mardi journée et le samedi matin.

Des projets en partenariat, avec les services de l'Education nationale, la maison du projet, le service jeunesse et sports, la MJC, les associations du village, se sont mis en place. Un accueil d'enfants non scolarisés, des projets éducatifs structurants comme « C'est mon patrimoine » ou la participation au projet « Msomo na dangadzo » ont permis des actions socio-culturelles et une ouverture au monde pour les jeunes et les enfants. Des sorties randonnées, musique, cinéma, viennent compléter les activités. Les bénévoles comme les volontaires sont formés dans les stages Bafa, ou dans des formations thématiques sur la lecture, les jeux, les droits, et ils sont accompagnés par les Ceméa, dans leurs projets d'animation mais aussi leurs projets personnels, pour lever les obstacles auxquels ils font face. Ont participé dans les animations

en 2019, une cinquantaine d'enfants, 16 jeunes bénévoles et 10 volontaires s'y sont mobilisés. Huit membres de l'équipe Ceméa a participé aux activités.

Les actions publiques (théâtre, c'est mon patrimoine, journée thématiques) ont accueilli 390 participant.e.s. Financement : Réseau Ceméa, Mobilisation des actions « animations de territoire » et « Parentalité », Agence du Service Civique.

Des accueils collectifs de mineurs avec l'association KAMOPI WANN, en Guyane

De janvier à décembre 2019, l'association Kamopi wann, accompagnée par les Ceméa, a organisé 4 accueils de loisirs dont 3 au bourg de Camopi et 1 dans le village Zidoc de trois sauts ainsi qu'un séjour de vacances en Martinique. 197 enfants ont participé à ces activités correspondant à 1652 journées enfants. L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h. Une collation est proposée chaque jour mais deux mercredis par mois, l'accueil est ouvert en continu avec la prise d'un repas que l'équipe d'encadrement équilibre dans la mesure des moyens offerts par la commune et du stock venu du littoral. L'accueil est en entrée libre, les jeunes viennent en fonction de leur présence chez eux car selon les habitudes des habitants, les parents partent plusieurs jours, loin de la commune, pour faire leur abattis (jardin), chasse, pêche. Cette action en partenariat s'est poursuivie en 2020, elle est soutenue par la DRJSCS et la CAF de Guyane. Elle illustre l'engagement des Ceméa au plus près du tissu local associatif, les Ceméa amenant leur savoir-faire concernant les ACM.



QUARTIER PRIORITAIRE DE LA VILLE

Un parcours citoyen pour les habitants

Les Ceméa de Provence-Alpes Côte d'Azur, en partenariat avec les Francas et la Ligue de l'enseignement des Bouches-du-Rhône, ont accueilli 15 jeunes issus des quartiers politiques de la ville dans le cadre d'un parcours citoyen. Celui-ci est composé de 5 étapes : Rencontre et préparation au départ et à la vie collective ; Stage de formation générale BAFA en internat ; Stage pratique BAFA au sein du réseau Ceméa/Francas/Ligue ; Formation Valeur de la République – Laïcité ; Stage d'approfondissement BAFA en internat.

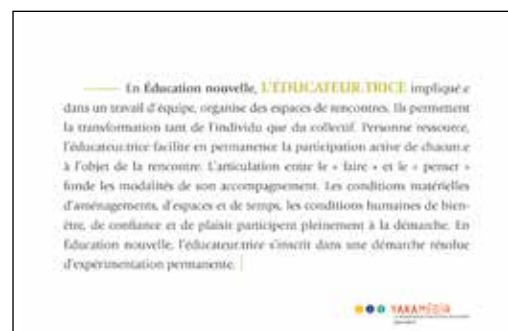
Cette action a permis à des jeunes, en recherche d'engagement et de formation, de vivre sur une année, un parcours favorisant l'accès à des formations, l'engagement au sein d'associations et une qualification dans le secteur de l'animation. Les jeunes accueillis ont évolué et se sont impliqués tout au long de ce parcours, ils ont découvert les valeurs citoyennes et les principes de la laïcité, en les vivant et en les mettant en acte concrètement.

L'objectif de faire vivre une situation d'internat dans des sessions de formations mixtes en genre, origines sociales et géographiques, était prioritaire afin de découvrir l'autre, apprendre à vivre ensemble et dépasser les barrières des stéréotypes de chacun. Par l'activité, la vie quotidienne encadrée, le vivre et faire ensemble permanent, ils ont pu s'engager pleinement dans une formation et un parcours personnel adaptés.

L'accompagnement avant et après les sessions de formation par les Ceméa a pu permettre aux jeunes concernés de mettre du sens à leur action, de comprendre et d'anticiper les enjeux des différentes étapes. Cela leur a permis d'accéder à des espaces et des responsabilités qui leur étaient inaccessibles auparavant.

Financé par la préfecture des Bouches du Rhône, ce parcours permet donc à chaque jeune d'être suivi et accompagné pour l'aider à l'accomplir en intégralité. Une participation symbolique (50€ par formation BAFA) était demandée afin d'éviter la gratuité de la prise en charge. Les jeunes en situation de stages pratiques ont pu percevoir une indemnité par leur structure.

Ce projet sera de nouveau mis en place en 2020, avec la participation de la CAF 13.



Un processus d'éducation active

Éducation active plutôt que méthodes actives : un choix qui situe l'éducation comme la possibilité pour la personne d'évoluer, de se développer et de se transformer de manière entière, globale. La formation prend place dans cette éducation globale et le participant ou la participante y est considéré.e ni comme une tête vide que l'on remplit, ni comme un corps mou que l'on fortifie, mais comme un être aux potentialités nombreuses et variées. Le travail de formateur et de formatrice consiste à créer les occasions et les conditions pour les personnes, d'éveiller ces potentialités, de les développer et d'avoir prise sur ce qu'elles deviennent.

Extrait d'une conférence donnée à l'Université Libre de Bruxelles, en mars 2011 par Régis Malet, Professeur en sciences de l'éducation à l'université de Lille VEN N° 576 - Octobre 2019



■ La CNAF, un partenaire essentiel pour l'enfance et les familles



Dans le cadre de la dernière année de la convention pluriannuelle d'objectifs (CPO) 2014-2017 prolongée en 2018, les Ceméa se sont investis sur plusieurs axes.

Renforcer les pratiques innovantes en matière d'Accueil collectif de mineurs

Les Ceméa organisent régulièrement avec ou sans partenariat, des ACM afin d'expérimenter des nouvelles formes de séjours, d'accueils de loisirs, de nouvelles pratiques d'activités ou des modalités d'organisation des collectifs d'enfants et de jeunes. Ce sont des militant·e·s des Ceméa qui organisent et encadrent ou accompagnent ces ACM. Les résultats de ces expérimentations sont ensuite diffusés dans le réseau et au-delà, afin d'enrichir les réflexions et les formations que les Ceméa mettent en œuvre.

Citons quelques exemples qui illustrent ces expériences.

- En 2019, les Ceméa ont ainsi travaillé à la création d'un village d'enfants avec Copains du monde en Guyane. À l'initiative des fédérations du Secours populaire de la Charente-Maritime et de la Vienne, ce premier village en Guyane a rassemblé un peu plus d'une centaine d'enfants. Venus des villages de Matouri, Camopy, Macouria et de la région des fleuves, les enfants âgés de 9 à 14 ans ont donc alterné activités de loisirs et ateliers pédagogiques.

- Du 22 juin au 9 août 2019 un terrain d'aventure (cf. p. 52) s'est vécu au pied des tours du square Champagny à Belle Beille (quartier prioritaire d'Angers), ce village de constructions a été mis en place par le Centre social Jacques Tati et les Ceméa Pays-de-la-Loire en partenariat avec la Ville d'Angers, Angers Loire Habitat, la DDCS, la Préfecture et la CAF. Mis en place dans l'esprit des terrains d'aventure qui fleurissaient entre 1950 et 1980, ce lieu s'est articulé autour de deux grands principes : libre circulation et libre activité.

- En Hauts-de-France, à Neuville-en-Ferrain, la ville accorde sur dossier et entretien des conventions de financement pour les parcours BAFA. Ce dispositif permet, pour une partie des jeunes, d'avoir accès à la formation BAFA et dans le même temps de faciliter la continuité de leur parcours, en s'assurant une place en stage pratique. Ce dispositif accentue l'implication des jeunes dans la vie de la cité à travers la fonction d'animateur en ACM et permet ainsi un engagement citoyen.

Il nous faut aller plus loin dans la prospective sur les ACM. La volonté des Ceméa est que les ACM aient une place reconnue dans les enjeux éducatifs de la société européenne à l'horizon 2020.

Contribuer au développement de projets éducatifs ouverts au plus grand nombre, au sein des accueils de loisirs et centres de vacances des jeunes

Les Ceméa ont toujours été porteurs de l'importance de l'existence et de la reconnaissance du projet éducatif dans la loi pour les Accueils Collectifs de Mineurs ; ils accompagnent ainsi de nombreux sites et équipes (associations, collectivités locales) dans le cadre de suivis de projets ou de formations des acteurs et actrices. Les Ceméa ont toujours mis en avant la nécessité d'un travail concerté au plan territorial, porteur d'une conception globale de l'éducation et reconnaissant les compétences spécifiques.

Le projet éducatif de l'organisateur est le point d'appui, la ligne directrice éducative de tous les acteurs et actrices rassemblé·e·s

d'un ACM. Le sens et l'importance de cet engagement est aujourd'hui fragilisé par une dérive de technicisation de l'objet et la fragilisation de la dimension de co-élaboration et d'information des familles et des équipes d'encadrement.

Les Ceméa, porteurs de leur expertise, de leur engagement sur le terrain au travers des militant·e·s (organisateur·e·s, encadrant·e·s, etc.) veulent renforcer leur action sur cette question du sens et la mise en œuvre du projet éducatif pour les organisateurs dont les collectivités.

Les Ceméa sont ainsi accompagnateurs de 506 sites sur le territoire en 2019, concernant plus de 8000 personnes dont les parents.

Conformément aux critères de l'habilitation pour les formations BAFA-BAFD, les Ceméa s'appuient sur un projet éducatif élaboré avec les membres actifs de l'association. Dans ce projet, la conception des vacances et des loisirs collectifs met en avant l'importance du sens éducatif des ACM et du rôle central des organisateurs porteurs d'un réel projet éducatif. En 2019, ce projet se matérialise à travers l'organisation de stages BAFA/BAFD, pour les stagiaires de l'animation volontaire (voir chiffres p. 49).

Dans cet esprit les Ceméa ont travaillé cet enjeu dans toutes leurs actions en direction des organisateurs, des familles, des stagiaires et des encadrant·e·s, ainsi que dans leurs publications liées au secteur des ACM, et au sein de leur présence dans les collectifs (JPA, CNAJEP). Les Ceméa mettent en œuvre leur approche de l'Éducation nouvelle par des partenariats locaux, des expérimentations, tant sur le plan de la formation que dans l'accompagnement direct de collectivités locales, notamment sur cet axe de l'accessibilité des publics.

Plus précisément les équipes des Ceméa ont travaillé à l'accueil des enfants et de leurs parents, dans le cadre de propositions intéressantes : les WEI et les PLEI en Polynésie permettent le

“ Verbatim

« En 35 jours d'ouverture le terrain est devenu un véritable village avec une bonne centaine d'enfants venant régulièrement (plus de 2 fois par semaine), le passage de plus de 1000 personnes différentes, la présence de nombreux acteurs associatifs et institutionnels du quartier (écoles, éducateurs de prévention, centre social, fédération des centres sociaux, accueil maternel...), venant du quartier. »



départ en vacances ou l'hébergement en WE de jeunes en internat. Le Point Accueil Écoute Jeunes de Mayotte s'est développé en 2019. Les JADE (Jeunes ambassadeurs des droits de l'enfant) sont intervenus auprès de 10 000 enfants en Outre-mer pour sensibiliser dans les ACM les enfants à leurs droits.

Les équipes École et Animation dans cette complémentarité ont été mobilisées pour un travail d'accompagnement des dispositifs (PEDT, Plan mercredi, Devoirs faits...) ; celui-ci mobilise des équipes mixtes de permanent·e·s et de militant·e·s dans le cadre des actions développées par les Associations territoriales des Ceméa. Ce sont 403 actions « contribuer au diagnostic de territoire, soutenir l'élaboration et/ou l'évaluation d'un Projet Éducatif » qui ont été mises en place et 3000 personnes concernées par les actions « Accueil des enfants de moins de 3 ans, des enfants à besoin éducatif particulier, intervenir en dispositif relais, connaissance de l'adolescent... ». L'équipe du Secteur animation a donc accompagné la mise en œuvre, par une mutualisation des ressources, une veille sur les dispositifs, un accompagnement sur certaines sollicitations, un travail d'action recherche en soutien de projets locaux.

Au-delà des participations nationales, dans des collectifs associatifs que les responsables de l'Association nationale des Ceméa assurent pour le réseau, il s'agit aussi de soutenir les présences des membres des Associations territoriales dans les sollicitations locales, à l'initiative des DRJSCS ou des collectivités, ainsi que des CAF.

Sur le champ des ACM, les équipes Animation des Ceméa organisent régulièrement des regroupements, des expérimentations : l'équipe animation de l'Association nationale a la responsabilité de la veille et de la mise en valorisation de ces initiatives. Elle inscrit par ailleurs sa place dans les collectifs dédiés à ces questions et actions pour travailler à ce développement d'action avec des organisateurs et organisatrices de séjours (collectivités et associations). L'équipe pédagogique nationale est par ailleurs mobilisée sur l'essaimage des projets innovants en matière d'Éducation populaire notamment dans le cadre des événements pédagogiques nationaux.



PLAN
MERCREDI

Vie collective et formation d'animateurs volontaires, projet d'étude comparative interrégionale

Alors que les Ceméa sont convaincus que l'internat en stage apporte des conditions « idéales » pour expérimenter des situations éducatives, s'entraîner à vivre ensemble, permettre aux jeunes de s'organiser collectivement, considérer dans le projet éducatif, le milieu de vie, les espaces, les rythmes... ils constatent une baisse dans l'inscription des stagiaires sur ces propositions en internat, qui qualifie une vie collective de tous les instants, à l'image des centres de vacances, lieux d'exercice des futurs stagiaires. Ils se questionnent donc sur les comportements des publics, des commanditaires, sur l'avenir de l'internat et sur les nouvelles formes de stages si besoin. Ces constats, les Ceméa les partagent avec d'autres organisateurs du secteur, et d'autres opérateurs de la formation à l'animation volontaire, dont les pouvoirs Publics (DRJSCS, Collectivités locales, CNAF).

Ainsi, si le critère économique (coût du prix de la pension) est une des dimensions à prendre en compte, il n'est sans doute pas le seul : la culture de l'internat est en baisse dans le secteur du tourisme social, moins de jeunes en ont fait l'expérience en tant qu'enfant ; le milieu rural où sont proposés ces stages, l'éloignement et la mobilité qu'il entraîne, constituent un frein tant du côté de la représentation pour les jeunes de celui-ci, que du côté des logiques de proximité ; la crainte de vivre avec l'autre, de partager des situations de vie quotidienne (les repas notamment) et l'absolue nécessité d'être connecté à son milieu, à ses réseaux (sociaux notamment) constituent autant de variable à explorer plus avant.

Le soutien au secteur des centres de vacances, par le biais de la formation des encadrant·e·s, peut-il se passer d'une expérience en internat, si oui laquelle ? Si non, comment partager plus et mieux avec les personnes concernées. Une étude réalisée par une équipe de chercheurs est réunie au sein de la Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine – MSHA (structure faîtière à la démarche). Certains membres sont déjà inscrits dans une logique de recherche avec des étudiants de master 2 « Espaces sportifs et récréatifs innovants » associant le CE Michelin et les Ceméa d'Auvergne. Par ailleurs Ludovic Falaix, chercheur et coordonnateur scientifique du programme, accompagne le Centre de Saint Front avec des étudiants en Master 2 sur les mêmes objets. Luc Greffier, Pascal Tozzi, et André-Frédéric Hoyaux sont associés à la démarche en qualité de membre du conseil scientifique. Deux étudiants en M1/M2 ont été embauchés pour six mois pour le traitement des données (retranscription d'entretiens) par l'intermédiaire des Ceméa d'Auvergne de février à septembre 2019. Un pré-rapport a été transmis en 2020. Il donnera lieu à des étapes complémentaires en 2020 pour une restitution lors de l'Assemblée générale des Ceméa.

■ L'animation professionnelle et son ancrage dans l'Éducation populaire

Les Ceméa revendiquent une conception de l'animation et des métiers d'animateurs qui se réfère au projet de l'Éducation populaire conçu comme l'ensemble des pratiques qui visent à l'émancipation des personnes et des groupes. Dans cette perspective, la formation dans le champ de l'animation est un vecteur de transformation sociale, un acte politique, dynamisée et soutenue par une philosophie et des démarches d'Éducation nouvelle.

Dès leur création, les Ceméa se sont engagés dans la formation des professionnels. Les premières initiatives de l'après-guerre, enracinées dans des besoins sociaux portaient sur les moniteurs des maisons d'enfants, les surveillants des centres de rééducation ou les personnels de l'hôpital psychiatrique. Les actions construites dans la rencontre avec les acteurs de terrains, visaient à redonner une place centrale au public ainsi qu'à une transformation des fonctionnements et des projets des structures.

Sur ces principes inchangés, les activités de formation professionnelle se sont développées et diversifiées. Aujourd'hui, les Ceméa sont positionnés sur l'ensemble de la filière Jeunesse et Sports existante du niveau 3 au niveau 6, complétée récemment par la création du CPJEPS (Certificat Professionnel de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et du Sport).

Membres du CNAJEP, les Ceméa animent depuis deux ans, un groupe d'appui sur les formations professionnelles qualifiantes et la pédagogie de l'alternance a amené cette année les Ceméa, à se rapprocher de la fédération nationale des CFA.

Avec plus de 85 000 emplois, ce secteur continue sa croissance. Il relève cependant d'une forte précarité, le COJ (Conseil d'Orientation des politiques de Jeunesse), note en juillet

2019 : « Si plus de 65 % des salariés sont en CDI, cependant, 63 % de ces CDI sont concernés par un temps partiel, signe que l'animation relève d'un travail précaire. »

Dans ce contexte, la formation doit être accessible et la professionnalisation bénéficier d'une juste reconnaissance puisqu'elle participe à l'inscription des personnes dans la société, contribue à la régulation des rapports sociaux dans une perspective d'égalité, de cohésion sociale, de solidarité pour une société plus démocratique construite par et pour toutes et tous.

Il s'agit, pour ces acteurs et actrices agissant quotidiennement auprès de publics et dans des milieux variés, d'accéder à une formation professionnelle de qualité.

Il n'est pas seulement question d'une formation professionnelle technique, mais d'une formation politique, philosophique et culturelle possédant des contenus et des méthodes en cohérence avec les valeurs et le projet de l'Éducation populaire dans un objectif de promotion sociale, d'accessibilité de tous et toutes à ces formations.

L'ANIMATION PROFESSIONNELLE EN CHIFFRES

PRÉSENTS SUR L'ENSEMBLE DE LA FILIÈRE, LES CEMÉA ONT ACCUEILLI PRÈS DE 3 200 STAGIAIRES EN FORMATION PROFESSIONNELLE ET CONTINUE, DONT PLUS DE 1 620 EN FORMATIONS LONGUES.

| | |
|----------------|----------------------------------|
| NIVEAU 6 (II) | 101 stagiaires sur 11 formations |
| NIVEAU 5 (III) | 424 stagiaires sur 32 formations |
| NIVEAU 4 (IV) | 903 stagiaires sur 72 formations |
| NIVEAU 3 (V) | 90 stagiaires sur 10 formations |
| CQP | 109 stagiaires sur 16 formations |
| FPC | 1 562 stagiaires |



Pour les CEMÉA, exercer les métiers de l'animation c'est :

- Participer à la transformation des personnes, des groupes et des organisations.
- Favoriser le développement des liens sociaux.
- Agir pour l'autonomie des personnes et des groupes.
- Soutenir les dynamiques des territoires.
- Développer la vie associative et le bénévolat.
- Aider les personnes et les groupes à interroger leurs références, leurs habitudes, leurs représentations.
- Agir pour le développement des pratiques culturelles de tous.
- Sensibiliser les personnes au vivre ensemble et à l'interculturel.

Une plateforme de formation à distance au service des formations du secteur

Le chantier sur la formation à distance, engagé en 2018, s'est poursuivi pour aboutir cette année. Dès la rentrée 2019, la plateforme FOAD des Ceméa est devenue opérationnelle. Constitué autour d'un collectif associant des formateur·rice·s, des chargé·e·s de mission et des techniciens et coordonné par la Direction pédagogique nationale, le secteur a été très investi dans le travail de construction et d'élaboration de la plateforme de formation à distance. Le travail pédagogique s'est concentré, dans un premier temps, sur la création de séquences pour les formations préparant au BPJEPS (niveau 4). Grâce aux réflexions menées dans le cadre de la réforme de la formation professionnelle, ont été travaillées des pédagogies diversifiées (multimodalité).

Désormais, tout militant des Ceméa peut proposer des séquences pédagogiques à condition de respecter les étapes de création et de validation ; ces séquences pourront être utilisées par le réseau. Le travail de développement va se poursuivre et s'étendre en 2020 pour proposer une palette diversifiée de contenus et de parcours.

**Des rencontres inter-régionales : le réseau en action**

Cette année, les rencontres avec les responsables Animation volontaire et Animation professionnelle, membres du réseau, ont été limitées. Une seule commission nationale annuelle a eu lieu, assortie de deux jours « point d'étape ». Le travail avec le réseau s'est donc rapproché des régions avec l'organisation de rencontres inter-régionales. Le découpage en 4 territoires s'appuie sur les groupes d'Associations territoriales du Comité de Direction déjà constitués en juillet 2018.

Ces rencontres visent deux objectifs principaux :

- Le développement : il s'agit d'accompagner les acteurs et les actrices de secteur, à trouver les logiques et des stratégies (opérationnelles, mutualisation, communication, croisement sur des pratiques...) et de les alimenter en ressources, argumentaires et outils de développement.
- La qualité des actions : a été travaillé la plus-value qualité « Éducation nouvelle » dans les actions des Ceméa et surtout ont

été revisités les pratiques au regard des exigences du référentiel national qualité.

Ces deux objectifs sous-tendent deux dynamiques et s'attachent à les renforcer en vue d'une meilleure appropriation des enjeux et des logiques de développement : l'une centrée sur l'organisme de formation, l'autre sur le développement du mouvement.

Il s'agit de s'appuyer sur les « bonnes pratiques », en invitant les membres des secteurs des régions concernées. Ces rencontres visent également à développer les relations interprofessionnelles et les compétences individuelles et collectives. Le souhait est d'enrichir l'outillage collectif en s'appuyant sur le lien inter-régional avec le réseau national : ces rencontres ont permis une production originale, réinvestissable rapidement pour le réseau, mutualisée par le secteur national.

Certaines inter-régions poursuivent certains chantiers : mutualisation des ressources pédagogiques, mutualisation de travaux sur la formation à distance, création d'un outil support au partenariat avec les organisateurs, réflexions sur les solidarités interrégionales, la mobilité des personnels, les échanges de pratiques au regard de l'utilisation des supports numériques du réseau (SIEL, GRAF, le SAP, Yakamédia), sur les rubans pédagogiques, le CPJEPS, la réforme de la formation professionnelle (Datadoc, référentiel démarche qualité, l'apprentissage), l'organisation d'un regroupement animation, les spécificités de la formation des demandeurs d'emploi, la relation aux tuteurs, le lien et la présence sur les territoires, la formation des militants, les stagiaires en grande précarité...

La formation professionnelle continue des animateur·rice·s

Pour faire partager et vivre les idées d'Éducation nouvelle par le plus grand nombre, les Ceméa ont choisi de développer une offre de formation professionnelle continue (FPC) et offrent une diversité de stages ancrés dans les réalités quotidiennes de l'éducation, de l'animation, de la santé et de l'action sociale.

Dans le cadre de cette offre FPC, les Ceméa éditent chaque année un catalogue national d'offres de formations et réalisent, à la demande des collectivités, des associations, des établissements, des sessions de formation répondant aux réalités de terrain ou aux problématiques rencontrées dans les situations professionnelles.

Les équipes de formateur·rice·s sont en mesure d'élaborer avec les structures, des projets de formation répondant à leurs besoins spécifiques. Cet esprit de co-construction de l'offre est en cohérence avec la démarche des Ceméa, inscrite dans l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

“ Verbatim

« Pour les Ceméa, la formation est une histoire de rencontres, un partage de savoirs, savoir-être, savoir-faire, qui tient compte de la dynamique institutionnelle. La formation n'est pas une fin en soi. Elle doit permettre l'émergence d'une identité professionnelle qui pourra se réaliser dans l'action et se consolider au fil du temps. »

IRTS-IDS
NORMANDIE

Un partenariat IRTS–Ceméa en Normandie

Le partenariat avec l'IRTS constitue la grande majeure partie des actions de formation continue conduites par les Ceméa de Normandie. Elles se composent de deux actions principales :

- Une semaine thématique autour de « l'activité, outil de médiation sociale et éducative » qui a lieu tous les ans, depuis 5 ans, en février et qui s'adresse aux étudiants de 1^{ère} année de moniteurs éducateurs, éducateurs spécialisés, accompagnants éducatifs et sociaux, travailleurs de l'intervention sociale et familiale.

- Des interventions (une centaine d'heures au total) dans la formation DE AES (Diplôme d'État des Accompagnants Éducatifs et Sociaux). Les Ceméa interviennent dans le domaine de formation 3, relatif au rôle d'animation de ces métiers (méthodologie de projet, gestion de conflits, communication de groupe...).

Les Ceméa développent également des liens entre les différentes formations, avec des rencontres thématiques entre les stagiaires en formation longue et les étudiants de l'IRTS.



Développement de la formation professionnelle continue en Région Centre-Val-de-Loire

Les Ceméa de la région Centre-Val-de-Loire proposent depuis quelques années des formations adaptées aux conditions particulières de chaque structure, association ou collectivité territoriale. Celles-ci s'adressent aux différents acteurs (élus, personnels territoriaux, cadres de l'animation...) pour favoriser la construction de politiques territoriales plus partagées. Au plus près des attentes des structures, en 2019, l'activité des Ceméa Centre-Val-de-Loire, dans le champ de la formation continue, a connu une hausse sensible de son activité avec 518 stagiaires touchés (cf. 375 en 2019) par les formations mises en place et correspondant 2646 journées/stagiaires. De nouvelles structures en demande de formations spécifiquement encadrées par les Ceméa, dont le dispositif CLAS de Pithiviers, le collectif Voix des femmes par exemple, ont contribué à cette augmentation. Le principal facteur pour 2019 est une intervention plus importante des Ceméa dans le dispositif AMSE de l'ERTS d'Olivet. Plusieurs formations sur les Valeurs de la République ont été mises en place ainsi qu'avec la ville de Tours. La formation professionnelle continue des personnels constitue un enjeu important de la qualité des services de l'éducation et de l'animation. La qualité de la formation professionnelle qualifiante en Indre et Loire ainsi que l'action des Ceméa au sein du dispositif de Charte-Qualité (sur le même territoire) ont été des éléments déclencheurs auprès des employeurs.



DROIT À L'EXPRESSION

« Animer la participation des enfants et des adolescents » en Picardie

Depuis toujours, dans leurs actions de formation, dans leurs écrits autour des accueils collectifs de mineurs, les Ceméa insistent sur le droit à l'expression des enfants et des jeunes, le droit de chacun à décider de son parcours, le droit à décider collectivement des fonctionnements, des modes d'organisation d'un accueil collectif de mineurs.

Les Ceméa de Picardie ont mis en place une formation sur cette thématique. Cette formation de deux jours avait pour ambition de permettre aux participants : de découvrir des références théoriques et pratiques autour la notion de participation des enfants et des jeunes ; d'acquérir des compétences pour la mise en place de dispositifs de participation selon l'âge des publics, la structure d'accueil ; d'appréhender la notion de projet comme outil de développement de la participation des enfants et des jeunes et de réfléchir aux enjeux, aux effets de la mise en place d'espaces de participation dans les structures. Cette formation a été animée conjointement par les Ceméa et le CRAJEP de Picardie.



■ Développement local, actions de proximité sur les territoires

Les Ceméa, au-delà de la formation des acteurs, sont engagés dans des projets en lien direct avec les populations. Ces actions se construisent dans des dynamiques partenariales notamment avec les collectivités territoriales, et portent en elles-mêmes une dimension citoyenne forte. Dans certains cas, elles s'inscrivent dans des projets éducatifs locaux ou sont au cœur des politiques de l'enfance et de la jeunesse. Ci-après quelques focus sur plusieurs d'entre-elles.

Une action partenariale ancrée dans les quartiers, un pari ambitieux, un pari réussi, à Poitiers !

Le 27 juin 2019 avait lieu la remise du BAFA à treize jeunes issus des quartiers de Bellejouane et des 3 cités de Poitiers.

Chronologie de la construction de cette formation, en lien avec les acteurs du territoire

Au printemps 2018, les Ceméa ont été sollicités par les centres socioculturels des 3 cités et de La Blaiserie, qui désiraient mettre en place une formation BAFA « expérimentale » pour les jeunes fréquentant les structures. Quatre objectifs étaient posés en préalable : former des jeunes du territoire ; accompagner ces jeunes dans leur parcours de formation, y compris en dehors des stages ; répondre à des problématiques des centre-sociaux (le besoin d'animateurs et plus particulièrement d'animateurs qui connaissent le quartier, la relation aux familles, réussir à aller vers, aller hors les murs) ; donner une place aux acteurs de terrain dans la formation.

Le parcours, qui s'est coconstruit avec les animateurs/animateuses et les formateurs/formatrices des Ceméa, s'est appuyé sur un parcours BAFA, adapté aux besoins exprimés. « Suite à cette expérimentation, nous percevons une prise de conscience des stagiaires devenus animateurs. Prise de conscience de la dimension sociale, de l'impact pour la population et des besoins des quartiers ». En six mois, les formateurs et formatrices des Ceméa ont vu une réelle évolution des jeunes tant dans leur posture que de leur réflexion. Il semblerait même que cette formation donne déjà naissance à de nouveaux projets, des ambitions pour les deux structures et les deux quartiers.

Participation au plan régional Insertion Jeunes en Île-de-France

Ce plan vise à permettre à la myriade de dispositifs d'aide pour les jeunes qui existent d'ores et déjà, à atteindre ceux qui en ont vraiment besoin. Pour cela, 31 groupes opérationnels composés de services de l'État, de collectivités territoriales, de Pôle Emploi, des missions locales et de la CAF ont été formés pour assurer l'identification des jeunes les plus en difficulté et leur apporter des réponses adaptées. Sur le terrain près de 300 référents de parcours aident les jeunes à s'orienter vers le dispositif qui convient le plus à leur situation, qu'il s'agisse, par exemple, d'un service civique, d'une inscription dans une école de la deuxième chance ou encore d'un contrat d'apprentissage. Plus de 400 référents de parcours seront également formés pour mieux accompagner les 10 000 jeunes âgés de 16 à 25 ans visés. Les Ceméa d'Île-de-France déploient des groupes d'analyses de pratiques à destination des référents. Les référents PRIJ agissent dans une diversité d'environnements et en lien avec un vaste réseau d'institutions. Ils ont un point commun : leur référentiel d'intervention au titre du PRIJ « fiche de poste ».

Les Ceméa sont partis de cette base de référence pour l'analyse des pratiques et la capitalisation d'expériences et de pratiques renouvelées pour contribuer à atteindre l'objectif de déploiement.

Un Point Accueil et Écoute Jeunes, à Mayotte

Fort de son expérience auprès de la jeunesse et des familles à Mayotte, l'Association territoriale des Ceméa Mayotte gère depuis janvier 2015 un dispositif « Point Accueil et Écoute Jeunes » (PAEJ). L'expérimentation du PAEJ, dispositif aujourd'hui reconnu et pertinent à Mayotte, participe à la politique jeunesse et au volet social de cette politique sur le territoire. En 2019 le dispositif a fonctionné sur cinq sites (Chirongui, Passamainty, Petite terre, Kawéni et Itoni).

Le PAEJ est un lieu d'écoute et d'accompagnement pour tous les jeunes, filles et garçons, entre 12 et 25 ans, mais aussi tous les parents, familles d'adolescents et jeunes adultes.

Le PAEJ développe les missions suivantes :

- Accueil individuel et collectif inconditionnel, gratuit, avec ou sans rendez-vous dans un espace bienveillant avec une équipe disponible et à l'écoute (en 2019, 1 532 passages, 874 personnes concernées).

- Accompagnement socio-éducatif via des entretiens individuels, entretiens familiaux, entretiens avec un partenaire, médiations éducatives. Écoute et recherche de solutions avec le jeune afin de favoriser l'expression de son mal-être, la levée de ruptures, l'accès au droit commun, en orientant notamment vers des institutions (en 2019, plus de 300 entretiens individuels et 12 chez des partenaires ont concerné 190 situations de jeunes).

- Actions pour aller vers les jeunes vulnérables : présence sociale, actions collectives extérieures aux lieux de permanence.

- Prévention des ruptures et marginalisation en lien notamment avec les conduites à risque, l'isolement, l'inaction, les conflits avec l'entourage... Soutien et suivi des prises en charges spécialisées des jeunes (151 séances ont été assurées en 2019).

L'équipe du PAEJ, constituée de travailleurs sociaux (éducateurs spécialisés et animateurs sociaux), est formée pour aller vers le public, l'accueillir et l'accompagner. Le dispositif fonctionne sous couvert des principes de libre-adhésion, anonymat et confidentialité. Sur chaque lieu, l'équipe utilise une salle d'accueil collectif et un bureau d'entretien confidentiel. La volonté de développer un espace collectif sur chaque permanence, tout en maintenant une attention particulière à chaque personne accueillie, répond au contexte social du territoire dans lequel le groupe a une place importante. Cet espace est essentiel pour accueillir les jeunes en difficulté.



Des partenariats, des accompagnements de projets, au service du développement local à Mayotte

L'association Ceméa de Mayotte, ses militant.e.s, son équipe de salariés et volontaires, ses dirigeant.e.s, sont engagé.e.s dans le domaine de l'éducation, pour cela ils tentent de répondre aux partenariats proposés pour contribuer, de leurs places et en appui sur leurs compétences, aux projets. Cela traverse toute l'activité de l'association, du BAFA à la parentalité, des cinés-débats, de Msomo na dangadzo à l'activité jeux ; le PAEJ, le travail quotidien, partenarial avec les acteurs locaux ou départementaux est incontournable au service du projet.

Des moments forts ont marqué l'année 2019 avec le séminaire jeunesse du mois de janvier, les deux mois pour faire valoir les droits de l'enfant (30 ans de la CIDE), l'accueil des amis de l'Océan indien et les actions développées avec Maeecha, et les Ceméa de la Réunion.

Aussi revenons sur plusieurs actions spécifiques, courantes mais qui comptent : les formations continues autour de thèmes d'actualité comme la lutte contre les discriminations, les enjeux

de cette jeunesse fragile ici et ailleurs ; les actions spécifiques avec les partenaires comme l'accompagnement à la scolarité à Chirongui, la formation aux médiations éducatives avec l'IRTS, l'accompagnement du PRE de Sada, l'accompagnement d'associations à Kaweni, les initiatives autour des forums associatifs à Chirongui ou Petite Terre, l'accompagnement à la parentalité avec Mlezi, l'animation locale à Longoni, la participation à des colloques ou rencontres avec la DJSCS, le Conseil départemental, le CUM (formation professeurs des écoles), les partenaires de la prévention et de la santé mentale.

Ces actions ont représenté 140 jours de travail salarié ou bénévole, de la préparation au bilan.

Les Ceméa de Mayotte participent également aux instances publiques comme le schéma départemental des services aux familles, les jurys BAFA et BAFD, les journées « directeurs » d'ACM, les comités Contrats ville et CLSPD de 11 communes, à des dispositifs autour de la citoyenneté, des forums des métiers, et associatives avec le collectif inter associatif ou des projets partagés. Là encore ce sont 68 journées de consacrées à ces travaux.



En Normandie : accompagnement des Politiques Éducatives et la Formation Continue dans le département de l'Orne

Le Secteur « Territoires » des Ceméa de Normandie a pour mission de développer une approche territorialisée des politiques éducatives qui est l'un des fondements du projet associatif des Ceméa. Les réformes territoriales mises en place ces dernières années impactent, certes, les territoires, mais sont un levier important pour accompagner les acteurs dans des démarches de politiques éducatives et sociales globales et transversales.

Cette action est menée depuis 2010 avec la Direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) et, depuis 2017 dans le cadre d'une convention Pluri-Annuelle d'Objectifs (CPO) sur 3 ans. Ce conventionnement permet d'inscrire les démarches dans une vision à plus long terme, de développer, au-delà des accompagnements, la montée en puissance d'un réseau de professionnels et d'élus à l'échelle départementale : le Rez'Orne. La Ligue de l'enseignement et Familles rurales participent également à ce réseau.

Les missions des Ceméa sont :

- L'accompagnement des territoires dans la réflexion, la formalisation et la mise en œuvre de leur PEL ;
- La co-animation d'un réseau : le Rez'Orne – réseau des Acteurs Éducatifs de l'Orne autour de différentes propositions pour les acteurs éducatifs (évaluation des PEDT, techniques d'animation, Réseau des coordonnateurs, réseau des élus, cycle sur la citoyenneté...). Le réseau des coordonnateurs et celui des élus sont accompagnés par les Ceméa. Des journées thématiques sont co-animées avec les autres associations.
- La participation active au Comité technique (COTECH) mis en place en 2016, pour harmoniser nos propositions, établir une communication cohérente, mutualiser nos expériences.



Une complémentarité nécessaire en appui sur une charte de qualité, en Indre et Loire

Cette Charte de qualité est un dispositif DDCS et Caf qui vise à soutenir la mise en place d'une politique éducative sur les territoires et contribuer à l'amélioration de la qualité des projets d'accueil dans les Alsh /accueils de jeunes.

Ce sont plusieurs associations et collectivités qui ont été accompagnées, en 2019 par les Ceméa Centre-Val-de-Loire. (Cf encadré p. 33).

À noter également des interventions plus collectives comme la participation au Groupe d'Appui Départemental d'Indre et Loire qui se réunit en moyenne deux fois par an. Il est une instance partenariale réunissant autour des questions des rythmes scolaires et de rythmes de l'enfant, l'IEN, la DDCS, la CAF, les opérateurs de la Charte-qualité ainsi que des coordinateurs de communauté de communes. Ainsi que le travail autour du réseau de coordinateurs lors de 3 réunions annuelles d'animation, d'évaluation et de mutualisation.

En 2019 deux actions complémentaires ont permis la finalisation de la plaquette Charte de qualité (en lien avec le Service Communication de la CAF) et l'élaboration d'un guide de l'accueil des enfants de moins de 3 ans non scolarisés en ACM ainsi qu'un jeu de cartes, basé sur des questions balayant les principales thématiques abordées dans le guide, afin de nourrir la réflexion d'équipe et faire émerger de nouvelles idées. Ce travail autour de la charte qualité est pluriannuel et se poursuit dans une certaine continuité en 2020.

Les Ceméa en Martinique, au plus près des populations

Favoriser la réussite de la jeunesse en Martinique

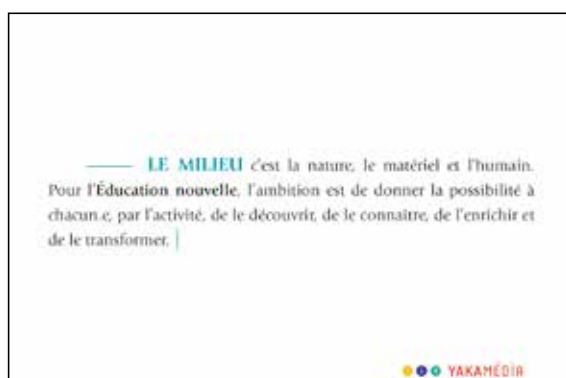
Poursuite du portage de plusieurs dispositifs CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), participation aux travaux du Projet de Réussite Educative (PRE) de la ville de Fort-de-France et du Lamentin.

Des actions d'accompagnement à la parentalité en Martinique

Les Ceméa accompagnent et aident également les parents dans leurs responsabilités, notamment à travers plusieurs projets REAAP (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents) menés à bien sur le Lamentin, les Trois Ilets et sur Fort-de-France. Ces actions sur la parentalité sont soutenues par la CAF et pour certaines des contrats de ville.

Des actions directes et de proximité en Martinique

Les relations avec les différents partenaires concernés par les actions de proximité des Ceméa de Martinique se sont développées sur les villes de Fort-de-France et du Lamentin. Les Ceméa sont aujourd'hui reconnus comme un acteur de l'action de proximité et sollicités par de nombreuses structures associatives ou publiques notamment dans différentes résidences : Bwa Santal/Bwa Kannel, Quartier Bois d'Inde Lamentin, SIMAR ; Natté/Domino Quartier Caïebassier Lamentin, SMHLM ; Les Caraïbes Quartier Rivière Roche, OZANAM.



Éducation nouvelle et démarches scientifiques, des Rencontres pédagogiques CEMÉA et IMREDD (Nice learning)

Une promotion de stagiaires des Ceméa en formation BPJEPS (Loisirs tous publics) à Nice, a travaillé avec étudiants de l'IMREDD (Master pro science) sur des apports communs concernant les activités techniques et scientifique. Belle illustration d'une rencontre entre l'éducation populaire et l'université

Plusieurs temps de rencontres et d'échanges de savoirs ont eu lieu, certains en situation d'internat, favorisant des « moments » informels et des pratiques d'activités en commun, très riches, entre les stagiaires de la formation professionnelle et des étudiants universitaires. Les objectifs poursuivis étaient de viser la démocratisation et la vulgarisation des démarches techniques et scientifiques, de former des étudiants à des méthodes, des contenus et des formes qui favorisent l'appropriation de connaissances scientifiques, d'aider à la construction de démarches qui permettent le tâtonnement expérimental chez les publics.

Par la suite, d'autres journées communes de formation ont été mise en place, afin de poursuivre ce travail croisé entre les étudiants apportant leurs matériaux, leurs machines... et les animateurs professionnels des outils et méthodes pédagogiques. Ils ont pu mutualiser leurs connaissances et compétences. Cela leur a permis de découvrir de nouvelles techniques d'animation, de nouvelles activités à visée scientifique et de comprendre d'un point de vue théorique les phénomènes scientifiques de la vie quotidienne.

Les stagiaires et étudiants, ont pu ainsi construire des séquences pédagogiques, sur l'animation et la présentation de projets collectifs scientifiques à destination de public non-initiés (notamment des enfants et des ados en ACM à Nice). Cela a permis également l'organisation commune d'une journée « parcours d'atelier scientifique » dans le cadre de la semaine de la science à Nice à destination des enfants et adolescents de la métropole Nice Côte d'Azur.

Ce projet innovant et singulier a favorisé une rencontre entre deux milieux d'apprentissage différents mais complémentaires. Les Ceméa poursuivront ce projet lors d'un colloque prévu fin 2020, en intervenant sur « Des méthodes d'éducation active en lien avec les apprentissages scientifiques : Apprendre par le faire ».

Oser se (trans)former

La formation, et plus largement l'éducation, doit déstabiliser par nature, mettre le quotidien à distance, parce qu'elle pousse chacun.e à faire l'expérience du rapport à l'altérité, à prendre une place nouvelle dans un groupe. Les dispositifs doivent inviter à innover, à créer plutôt qu'à reproduire l'existant, le connu. Il ne s'agit pas de poser une question et de se saisir -ou non- d'une réponse donnée, il s'agit plutôt d'oser répondre -au risque de se tromper- et de confronter sa réponse à celle d'un autre singulier ou collectif. Il ne s'agit pas de nier qui l'on est, mais de le partager dans un collectif. Oser vivre pleinement l'expérience, déconstruire ses représentations, construire une nouvelle vision de l'éducation, de la société. Oser se former, se transformer.

*Extrait d'une conférence donnée à l'Université Libre de Bruxelles, en mars 2011, par Régis Malet, Professeur en sciences de l'éducation à l'université de Lille
VEN N° 576 -Octobre 2019*



Belle et rebelle la jeunesse



Ah, elle est belle la jeunesse, entend-on dire dans les chaumières et sur le zinc. Oui, elle est belle la jeunesse. Elle est belle et responsable, responsable et engagée. Elle est belle, belle et rebelle, elle fait éclat, et étincelle. La rue remue, la rue s'agite, la rue résonne, la rue raisonne. Printemps, saison tissée de désirs, saison neuve, saisons à sauver pour un monde sauf. Un monde qui change, ce nouveau monde à découvrir, à façonner, les jeunes l'embrasent, leur regard faisant œuvre d'action résolue. Et nous prenons conscience que les rênes ce sont elles et eux qui les tiennent, le pouvoir, verbe flou conjugué au demain de l'utopie, c'est la jeunesse qui l'a, l'aura.

*François Simon
VEN N° 574 - Avril 2019*